

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code sera suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD) et un enseignant.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Parcours de formation :

- Orientation du participant par un travailleur social (fiche de prescription)
- Convocation à un entretien d'accueil avec la conseillère en insertion professionnelle
- Evaluation (code et conduite) d'une durée de 3h et devis ou réorientation
- Inscription à l'auto-école
- Participation aux cours de code collectifs menés par un formateur auto-école les mardi matin et vendredi après-midi (voir programme des cours affichés – 8 thématiques)
- Participation aux tests code du lundi au vendredi à 16h30 avec le formateur auto-école
- Passage de l'ETG
- Début de la formation pratique
- Permis blanc
- Présentation à l'examen de la conduite